

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la Présidence de Mme Lucienne FERMY, Maire.

Présents : FERMY Lucienne, PECH Didier, PORTRAT Marcel, DESCREMPS Jeannine, CAZADIEU Stéphanie.

Procuration. FERMY Patrice a donné procuration à PORTRAT Marcel.

Absente. Aurélie DOSSAT

Convocation du 14 février 2020

Ordre du jour :

Délibérations :

- Adressage : Signature de la convention de la signalisation d'intérêt local avec la CCPLL.
- Dépenses de fonctionnement de l'école maternelle de Flaujac Poujols.
- Délibération affectation de résultat 2019 – Annule et remplace la délibération n° CM31012020_03 du 31 01 2020.

- **Objet. Délibération - Adressage : signature de la convention avec la CCPLL pour le projet de signalétique d'intérêt local.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de passer une convention avec la Communauté de Communes Pays Lalbenque Limogne pour effectuer la signalétique sur le territoire de la commune et donne autorisation à Madame de Maire de payer les frais. Le montant de la dépense s'élève à 2 372.66 € TTC. La décision est approuvée à l'unanimité.

- **Objet. Délibération - Dépenses de Fonctionnement de l'Ecole Maternelle de Flaujac Poujols.**

Madame le Maire présente la participation aux frais de fonctionnement des écoles de la Mairie de Flaujac Poujols concernant un enfant résidant à Crégols depuis le 1^{ier} janvier et scolarisé en maternelle à Flaujac Poujols. Le montant demandé s'élève à 676,80 €. Le conseil municipal accepte et donne autorisation à Madame de Maire de payer les frais. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

- **Objet. Affectation de résultat 2019.**

Madame le Maire présente à nouveau la délibération d'affectation de résultat 2019 qui annule et remplace la délibération n° CM31012020_03.

Questions diverses.

- **Orientation Budgétaire 2020 - Commune.**

Madame le Maire, présente les orientations budgétaires en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2020 de la Commune.

Le vote du BP 2020 sera reporté à la séance prochaine dans l'attente de validation par le Trésorier.

- **Proposition des subventions 2020.**

Madame le Maire, suite au débat de l'orientation budgétaire 2020 de la Commune, propose d'allouer les subventions suivantes :

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
6558			CAUE		50,00
6558			COMBADAZOU		250,00
6558			FRAIS ECOLES CONCOTS		2 500,00
6558			ECOLE DE FLAUJAC POUJOL		1 000,00
6558			OM		200,00
6558			PARC NRCQ		500,00
6558			SDAIL		200,00
6574					
6574			AMICALE DES POMPIERS		100,00
6574			AFP		500,00
6574			DON DU SANG		100,00
6574			LES GARIOTTES		100,00
6574			SOUTIEN SCOLAIRE		500,00

- **Proposition de l'offre de prix pour le passage à Windows 10.**

Madame le Maire propose de renouveler le poste informatique du secrétariat ainsi que d'effectuer la mise en place de Windows 10. La dépense s'élève à 2 010.86 € TTC. Cette décision est à l'étude et sera votée à la prochaine séance du Conseil Municipal.

- **Dossier de Monsieur CALMELS.** Le dossier de Monsieur CLAMELS est finalisé.

La séance est levée à 12h00.

Le Maire. Lucienne FERMY